



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Un rapport parlementaire datant du 9 juillet 2014 marque la plus grande défiance des parents envers leur Ecole et relève le manque de communication. Ces familles attendent aussi de leur Ecole une plus grande égalité. Le SNUipp-FSU place la rentrée sur ce constat : l'Ecole doit franchir le seuil de l'égalité des chances et de la démocratisation. C'est la maîtrise des contenus disciplinaires ainsi que l'ouverture et la maîtrise des outils culturels qui permettront de franchir ce seuil.

La rigueur budgétaire engagée et confirmée par le nouveau gouvernement ne présage rien de bon pour l'Ecole en cette rentrée. La priorité au primaire ne pourra se faire sans moyens conséquents.

La réforme des rythmes scolaires se met en place en cette rentrée dans toutes les écoles publiques du département. Cette réforme telle qu'elle est pensée et mise en œuvre, renonce à l'ambition de la réussite de tous les élèves. Elle vient ajouter de l'inégalité à l'inégalité : horaires, contenus des activités, gratuité varient d'un endroit à l'autre suivant les politiques locales et les possibilités des communes. Dans le département, comme partout, le décret Hamon a provoqué des modifications d'horaires de dernière minute et n'a pas donné la possibilité d'anticiper la rentrée. Dans vos services, les personnels en nombre insuffisant n'ont pas pu malgré toute leur bonne volonté faire face à cette mise en place.

En cette rentrée 2014, le département doit faire face comme les années précédentes à une poussée démographique, près de 1000 élèves supplémentaires devront être accueillis dans les écoles publiques du département. Alors que la baisse des effectifs est un levier majeur de la réussite scolaire, le SNUipp-FSU estime que la dotation ne sera pas suffisante. Les écoles qui demandent aujourd'hui une ouverture ou une annulation de fermeture sont confrontées à une hausse démographique dans leur commune, il convient d'assurer le bon fonctionnement du service public d'éducation. Malheureusement, en cette rentrée dans beaucoup de communes des parents n'ont pas pu inscrire leur enfant de deux ans à l'école.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en Ile et Vilaine, les élèves sont partout sur le territoire et la marge de manœuvre n'est pas suffisante pour :

- renforcer la scolarisation en maternelle,
- diminuer le nombre d'élèves par classe,
- prendre en charge très tôt la difficulté scolaire,
- assurer la continuité de l'école en assurant le remplacement,
- conforter la place de l'école publique partout sur le territoire.

Pour assurer une véritable refondation de l'école, il faut lui consacrer les moyens nécessaires qui passent notamment par des ouvertures de classes à la hauteur des besoins.